

**LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER (LTM)**

**LE SCORFF**

Département du MORBIHAN (56) / Commune de QUEVEN (56530)

Texte juridique de référence : Décret 808 du 07 mai 1856

Limite	Observations
<p>Ligne droite tirée du point de la rive situé sous le village de Sac'h Quéven en rive droite au point le plus proche de la rive opposée</p>	<p><b>Aspects juridiques :</b> Texte de référence identifié</p> <p><b>Aspects géographiques :</b> Village de Sac'h Quéven mentionné sur Scan Littoral. La description textuelle de la limite ne permet pas d'envisager un positionnement précis. La carte scannée transmise par la PREMAR propose une limite située un peu plus en amont (cf. page suivante). Positionnement <b>approché</b> (incertitude &lt; 400 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en bleu sur la capture d'écran) :



Document(s) fourni(s) par un service compétent :

Source : PREMAR Atlantique (Septembre 2011)



*Limites transversales de la mer dans les estuaires*

Scorff

Sac'h Quéven

Décret du 7 mai 1856

